

Une introduction aux nomenclatures SERAFIN-PH

Dans la mouvance du rapport PIVETEAU « zéro sans solution » et de sa traduction opérationnelle « une Réponse Accompagnée Pour Tous », puis du Décret de 2017 sur l'élaboration des Projets d'Accompagnement Globaux, le CNSA et la DGCS pilotent conjointement et avec la participation de différents ministères et associations nationales du secteur, une réforme tarifaire pour le champ du médico-social basée sur les nomenclatures SERAFIN-PH.

Elles consistent en une nouvelle classification des besoins et des prestations qui se veut un langage commun à toutes les parties prenantes, en vue de faciliter les parcours des personnes en situation de handicap, d'assouplir, de diversifier et de singulariser les réponses apportées.

Objectifs

- Contextualiser SERAFIN-PH dans l'historique du secteur et l'individualisation des prestations
- Appréhender la genèse et le périmètre de la réforme, en lien avec les autres chantiers actuels
- S'approprier la logique, la stratégie et les attendus du référentiel SERAFIN-PH
- Identifier les thématiques des besoins et des prestations pour le champ du médico-social
- Les mettre en perspective avec les pratiques actuelles des participants en termes de PP

Contenus

- Les évolutions du cadre légal des projets individuels en action sociale
- Les éléments déclencheurs, le pilotage de la réforme et sa planification dans un contexte de mutations
- Les 3 grands registres de la classification SERAFIN-PH et leurs thématiques respectives

Modalités et méthodes pédagogiques

- En présentiel
- Méthode active et participative centrée sur l'expérience des participants, alternant apports théoriques, échanges de pratiques, études de cas et mises en situation afin de favoriser l'analyse collective et le transfert des acquis dans la pratique professionnelle.

Modalités d'évaluation

Évaluation des acquis des stagiaires

- Les objectifs de formation seront évalués par l'intervenant (Mise en situation, QCM, étude de cas...).

Évaluation de la formation

- Au terme de la formation, chaque participant complètera un questionnaire de satisfaction afin d'évaluer la qualité de la formation suivie.



Intra / Sur mesure

Durée

7h

(soit 1 jour ou 2 ½ journées)

Public

Tout professionnel intervenant auprès de personnes en situation de handicap

Pré-requis

Aucun

Contenus

Adaptés et contextualisés pour répondre aux besoins et objectifs spécifiques de votre structure

Intervenant(s)

Consultant expert

Dates et coût

Nous consulter

Lieu

En session privée à l'IRTS ou dans vos locaux

Contact

Chloë BEAUMONT

Tél. 02 31 54 42 54

fc@irtsnormandiecaen.fr



www.irtsnormandiecaen.fr